

Préservation des zones humides, assainissement autonome et valorisation de l'agro-écologie dans le bassin du Nakanbé



TITRE DU PROJET :

PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES, ASSAINISSEMENT AUTONOME ET VALORISATION DE L'AGRO-ÉCOLOGIE DANS LE BASSIN DE NAKANBÉ

PAYS :

Burkina-Faso

LOCALISATION :

Espace de compétence de l'agence de l'eau du Nakanbé
Région du plateau central et proximité

ÉCHELLE D'INTERVENTION :

Territoriale

UNE INCUBATION PORTÉE PAR :



Bassin du Nakanbé © Agence de l'eau du Nakanbé

CONTEXTE ET ENJEUX DU TERRITOIRE :

Le Burkina Faso fait partie de la zone soudano-sahélienne, caractérisée par une variabilité pluviométrique (intra et interannuelle) et une évaporation très forte, impactant directement le cycle de l'eau et les écoulements. Cette zone est également très fortement impactée par les changements climatiques avec une tendance à l'aridification : hausse des températures moyennes, baisse de la pluviométrie. Ces contraintes concernant la zone sahélienne sont à intégrer dans un contexte de croissance démographique importante, de paupérisation et de précarisation des populations. La situation économique des ménages dans les zones rurales dépend souvent de leur production agricole ou de leur cheptel (voire de la pêche), contraints par la désertification et la dégradation des sols, accélérées par les aléas climatiques de plus en plus intensifs et répétitifs au Sahel :

- Perte des surfaces cultivables
- Diminution des fourrages et des points d'abreuvement
- Appauvrissement des terres cultivables (fertilité)
- Dégradation des milieux par l'utilisation non contrôlée des intrants chimiques.



Latrines Ecosan © Association Koassanga

Les ressources et moyens de production des populations rurales permettent une difficile conciliation entre la recherche de la sécurité alimentaire et l'impérieuse nécessité de protection des ressources en eau et écosystèmes connexes. En effet, les ultimes bonnes terres cultivables et fertiles sont constituées par les zones humides que sont les bas-fonds et les berges des cours et plans d'eau qui sont progressivement colonisées et dégradées par les populations. Ces comportements des populations vont à l'encontre des politiques de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. Dans un tel contexte, Il apparait alors urgent de promouvoir les pratiques de production agricole garantissant la sécurité alimentaire tout en étant respectueuse de l'environnement.

Objectifs directs et indirects du projet :

- Agricole : augmenter la production, la rentabilité et en améliorer l'usage des sols (notamment à travers l'utilisation des sous-produits de l'assainissement) et fournir des équipements et des formations adéquats pour les populations locales;
- Sanitaire : diminuer les contaminations possible de l'eau destinée à la consommation humaine (fécales en améliorant les systèmes d'assainissement, chimiques en privilégiant les intrants naturels), améliorer l'accès à l'assainissement pour réduire le taux de maladies tropicales (paludisme, dengue) et assurer une nutrition équilibrée avec les produits générés par l'agriculture;
- Hydrique : chercher une mobilisation et un usage raisonnés des ressources en eau, en favorisant son économie et évitant toute forme de pollution, diminuer les quantités nécessaires à la production agricole, améliorer les capacités de rétention d'eau ;
- Écosystémique : préserver le système eau-sols-faunes-flore afin de continuer à bénéficier des services écosystémiques qu'ils fournissent
- Énergétiques : développer l'autosuffisance énergétique à travers la valorisation des déchets agricoles comme combustibles ;
- Climatique : Disposer d'un système de mutualisation des risques liés à la production agricole, réhabiliter les sols en voie de désertification afin de lutter contre le changement climatique ;
- Pédologique : inverser la tendance et rendre leur richesse et leur fertilité aux sols, stopper son érosion et sa dégradation ;
- Sociales et politiques : soumettre une technologie et un savoir-faire aux populations en visant leur acceptation, appropriation, intégration et suivi dans les programmations territoriales
- Social et territorial : limiter le départ des jeunes vers les villes, voire vers l'étranger

OBJECTIF(S) DU PROJET :

Le projet d'incubation a pour objectif de favoriser la démultiplication d'opérations permettant l'adaptation des modes de production agricole et l'implantation de nouveaux systèmes d'assainissement adaptés aux changements climatiques au travers de bonnes pratiques territoriales. Cette adaptation s'illustrera avec une amélioration de l'accès à l'assainissement et de l'atteinte de la sécurité alimentaire, de la gestion efficiente des pratiques agricoles sur le modèle de l'agro-écologie.

ODD VISÉS PAR LE PROJET :



PROBLÉMATIQUES DU PROJET :

Zones humides-berges-Disponibilité des terres arables – Dégradation et surexploitation des terres – Organisation des activités agricoles – Disponibilité d'infrastructures et d'investissement – Accès et gestion des infrastructures d'assainissement pérennes – Synergie entre territoire urbain et rural

SECTEURS CONCERNÉS :

Agriculture - Énergie - Biodiversité - Économie circulaire - Sécurité alimentaire - Sécurité énergétique - Santé - Eau potable et assainissement - Gestion des risques (érosion, sécheresse, inondation) - Protection et gestion des écosystèmes hydriques et terrestres - Résilience des usagers et usagères

RÉSULTATS ATTENDUS :

Solutions fondées sur la nature :

- Amélioration de la qualité des ressources hydriques et terrestres : utilisation d'engrais naturels (fertilisants) et méthodes biologiques locales comme alternatives aux produits phytosanitaires
- Lutte contre l'érosion : aménagement des bas-fonds
- Restauration biologique, chimique et physique des sols : mise en œuvre de la Gestion Intégrée pour la Fertilité des Sols (GIFS)
- Promotion des techniques et cultures adaptées selon le contexte climatique
- Production d'engrais agricoles naturels : latrines EcoSan

Agro-écologie :

- Techniques agro-écologique appliquées à grande échelle
- Aménagement et infrastructures pour le développement de la filière agricole locale
- Association de culture
- Micro fertilisation

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) :

- Outils d'aide à la décision : acquisition de connaissances et prise de décision avec les services climatiques et météorologiques

Génie civil assainissement

- Accès à l'assainissement et diminution des maladies hydriques : construction et utilisation de latrines EcoSan

Génie civil énergie

- Vulgarisation des Techniques de production de bio charbon

Modernisation et renforcement de la gouvernance

- Réseau d'animateur et formateur
- Cadre d'échanges entre usagers et avec les représentants institutionnels

Mise en place de mécanismes de financement pérenne

- Autonomisation financière en milieu rural
- Activités génératrices de revenus (AGR) agricoles, énergétiques, sous-produits de l'assainissement

Renforcement des capacités et des connaissances

- Renforcement des capacités
- Diversification des activités selon les périodes climatiques

Autre(s) :

- Sensibilisation aux règles d'hygiène (lavage de main)

PARTIES-PRENANTES DU PROJET :

Acteurs impliqués :

Populations du territoire – Acteurs institutionnels – Acteurs techniques

Porteur(s) du projet :

Agence de l'eau du Nakanbé, autres à identifier

Opérateur(s) du projet :

Association Koassanga, Comités Locaux de l'Eau, autres partenaires locaux de l'association

Partenaire(s) technique(s) :

Région Nouvelle Aquitaine (RNA) et sa cellule technique sur le plateau central Ps-Eau / ACTEA - Direction générale de l'assainissement - Direction régionale de l'assainissement - Direction régionale de l'agriculture - Conseil régional du Plateau Central et du Centre Sud.

Partenaire(s) financier(s) :

Agence de l'eau Loire-Bretagne - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Région Nouvelle-Aquitaine

Autre(s):

Bureau National des Sols (BUNASOL), Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES), bureau d'études ICI, FAO et Banque Mondiale pour validation des acquis, afin de disposer d'un appui institutionnel.

ESTIMATION DU COUT DES PROJETS IDENTIFIÉS DANS L'INCUBATION :

> 1 M Eur

ACTIONS A COURT TERME (3 ANS)

- GIFS
- latrines EcoSan
- Cartographie des sols
- Techniques agro-écologiques
- Aménagements de bas-fonds
- Mise en œuvre de techniques de conservation des eaux et des sols (cordons pierreux, diguettes, diguettes filtrantes, terrasses, demi-lunes, agroforesterie, fixation de dunes, etc.)
- Nouvelle source d'eau (réservoir rural)
- Outils d'aide à la décision : services climatiques et météorologiques
- Systèmes d'alerte précoce pour une gestion efficiente de la variabilité des changements climatiques
- Re-végétalisation
- Hygiène et assainissement
- Bonnes pratiques agricoles
- Modèle économique local pérenne et répliquable : commercialisation des engrais naturels / revente des produits biologiques (à Ouagadougou...)

ACTIONS A LONG TERME (10 ANS)

- Réseau central entre usagers et acteurs institutionnel
- Réseau d'animateurs et de formateurs
- Cadres d'échanges territoriaux, régionaux
- Règles et contrôle de l'activité agricole
- Compensation des maraîchers dans les bandes de servitudes (« label écologique »)
- Comité multi-acteurs
- Élaboration d'un plan d'adaptation à l'échelle du territoire, conforme aux plans nationaux et territoriaux déjà disponibles
- Création d'une labélisation écologique

- Mise en place de l'assurance agricole